

Malgré les promesses des officiels

La crise des passeports biométriques persiste

Photo
: D.R



Les démarches administratives que doivent effectuer les algériens à l'étranger sont de plus en plus «bureaucratiques». Que ça soit pour les adultes ou pour les enfants, renouveler son passeport est digne d'un vrai parcours du combattant. Le "record" d'attente pour l'obtention de ce document varie d'une personne à l'autre jusqu'à atteindre les...trois ans.

C'est le cas de Sami, qui affirme avoir mis trois années pour faire son passeport. « Je me suis récemment installé en Angleterre, et avant j'habitais en France. Comme je savais que le transfert de mes papiers prendrait beaucoup de temps, j'ai préféré me déplacer en France pour faire mon passeport. Finalement j'ai mis trois ans pour l'obtenir, car je devais aussi commander mon 12 S d'Algérie ».

La Rédaction Numérique de *Liberté* a reçu plusieurs mails de lecteurs dénonçant la lourdeur d'obtention du fameux passeport. Tous demandent de l'"aide des autorités", afin de régler ce problème, oui, car pour eux c'est un vrai problème. « A ce jour, la situation est toujours bloquée, notre enfant n'a toujours pas son passeport biométrique... un an et demi et toujours pas de passeport », déplore l'un de nos lecteurs. Avant d'ajouter : « Nous n'arrêtons pas de relancer le consulat, nous y allons régulièrement (il est tout de même situé à 150 kms de chez nous). Ils ne savent pas pourquoi le passeport est bloqué et n'ont soit disant pas de contact afin de savoir quelque chose ». Pour rappel, Liberté-algerie.com avait déjà publié [son cri de détresse](#), où il indiquait avoir déposé le dossier du passeport de son fils en août 2014.

« **Ce n'est que les algériens qui ont ce genre de problèmes** »

« Je suis père de deux enfants, installé à Nanterre, en France, sans titre de circulation, car les autorités françaises nous réclament un passeport que les consulats algériens nous refusent. Pour cause, ils nous exigent un titre de circulation pour les mineurs qui sont scolarisés », a indiqué Hocine. Tout en ajoutant qu'il se retrouve dans un cercle vicieux dont les victimes sont ses enfants. Il a également indiqué avoir envoyé un courrier au consulat général d'Algérie à Nanterre, avec accusé, "mais en vain". Il n'a jusqu'à lors, reçu aucune réponse de leur part.

Il n'a d'ailleurs pas caché son désarroi en lançant son appel. « A la préfecture ils disent que ce n'est que les Algériens qui ont ce genre de problèmes », a-t-il affirmé.

Les exemples sont très nombreux, comme celui de Younes, qui attend depuis deux mois la délivrance du passeport de son enfant âgé de 5 mois. « J'habite en France, et j'ai appelé à plusieurs reprises le consulat de Montpellier. J'ai même envoyé cinq mails, et à chaque fois on me dit la même chose : ce n'est pas encore prêt. Alors qu'au tout début on m'avait dit que, puisque le bébé n'a pas des empreintes le passeport vous sera remis en trois semaines », a-t-il témoigné.

La délivrance des passeports biométrique est devenu un véritable casse tête, même pour les parents adoptifs, comme Moulay, un algérien installé en France. « Nous sommes dans le désarroi total. Ayant déposé un dossier au mois de novembre 2014, le problème n'est pas réglé malgré qu'on a déposé des dossiers en bon et du forme ; et on n'a trouvé aucun interlocuteur fiable au consulat d'Algérie à Paris capable de nous donner des explications valables », a-t-il indiqué. Et d'enclamer : « Vous comprendrez notre détresse car du coup même nous (les parents) on est condamné avec eux sans pouvoir bouger ».

Ça ne concerne pas que la France...

Manel, a déposé son passeport le 24 novembre 2015 à la commune de Dar El Beida, comme elle l'avait affirmé à Liberte-algerie.com. Une semaine après, les services de la commune l'ont contacté pour le récupérer. Seulement, au moment de la remise du passeport, elle avait trouvé une erreur dans l'écriture de son nom. En le signalant au chef de service, ce dernier lui a promis de rectifier "en une semaine au plus tard". Plus d'un mois après elle n'a pas encore récupérer son passeport. « J'ai demandé, encore une fois au chef de service de trouver une solution à mon problème, il m'a répondu qu'il n'y avait aucune solution, et qu'il ne pouvait même pas contacter le centre de biométrie, et leur numéro est tout le temps occupé », a-t-elle regretté.

Imène AMOKRANE

[@ImeneAmokrane](https://www.instagram.com/ImeneAmokrane)